

L'acide hyaluronique permet de garder ou retrouver un sourire jeune et naturel

Les résultats sont visibles dès la fin de la séance

Ces injections sont réalisables chez votre dentiste

L'acide hyaluronique en dentisterie esthétique

L'esthétique du sourire ne s'arrête pas aux dents et aux gencives. Pour préserver votre sourire et retarder les signes de vieillissement autour de la bouche, votre chirurgien-dentiste peut maintenant effectuer des injections d'acide hyaluronique dans la zone péri-buccale.

Qu'est-ce que l'acide hyaluronique ?

L'acide hyaluronique est une substance présente à l'état naturel dans la peau, mais qui diminue avec l'âge.

Utilisée en médecine esthétique, l'acide hyaluronique est un produit de synthèse biodégradable qui permet de maintenir une bonne hydratation de la peau. Il est totalement résorbable et ses effets donnent un résultat naturel.

L'injection d'acide hyaluronique permet essentiellement :

- L'atténuation des rides et ridules autour des lèvres
- Le comblement de la perte du volume des lèvres
- La réduction des plis naso-géniens (sillons partant du nez jusqu'au coin de la lèvre)

Lorsque ce traitement est effectué par votre chirurgien-dentiste cela permet de l'inscrire dans un plan d'esthétique global qui harmonisera l'ensemble des éléments de votre sourire.

Le traitement

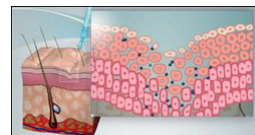
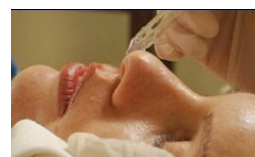
Après une désinfection préalable, une anesthésie loco-régionale sera réalisée. L'injection se fait à l'aide de petites aiguilles.

Après l'injection

Un oedème (gonflement) ainsi que de légers bleus peuvent survenir, mais disparaissent dans les 48 à 72 heures. L'application de glace et les massages sont recommandés.

Résultats

Le résultat est immédiat. Le rythme de renouvellement des injections se situe entre 8 et 12 mois, ceci afin de maintenir dans le temps les résultats acquis.



Nos conseils

- Le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes reconnaît aux chirurgiens-dentistes la capacité de pratiquer des injections d'acide hyaluronique au niveau de la sphère buccale.
- Après avoir été formés auprès d'un Organisme agréé les praticiens peuvent pratiquer ce type d'acte esthétique au sein de leur cabinet dentaire.
- L'acide hyaluronique est complètement différent du Botox. En effet la toxine botulique du Botox agit en inhibant les rides d'expression musculaires.